



Pourquoi les paroles ont dépassé la pensée ?

Issoire, le 14 octobre 2020

Notre organisation syndicale tient à répondre à la dernière communication de FO sur les propos de notre camarade le 05 Octobre devant l'usine.

S'il est vrai qu'ils ne sont pas acceptables il faut les remettre dans le contexte.

De là à le faire passer pour un nazi, ou le plus grand des nazis c'est encore plus inapproprié, car si les paroles de notre camarade ont été virulentes c'est que les mots employés ont dépassé sa pensée. Toutes les personnes qui le connaissent, peuvent en témoigner.

Revenons au contexte et à l'entretien préalable de notre secrétaire du 05 octobre durant lequel il a été assisté de notre conseiller prud'hommes.

Pendant une heure l'encadrement de la tôlerie a insisté sur des rumeurs et des mensonges qu'elle a laissé librement véhiculer par des élus FO dans certains ateliers, comme à l'ACR et à PMR. Cela prouve bien que ce syndicat n'est pas du tout indépendant de la direction.

Alors oui notre conseiller prud'hommes était agacé et très remonté à la sortie de cet entretien à charge. Cela n'excuse pas ses propos mais les explique.

Aujourd'hui ils ne peuvent pas nous dire qu'ils n'étaient pas au courant du contenu détaillé de l'entretien avec les arguments de la direction.

D'autant que c'est cette organisation syndicale qui a posé la question en CSE sur les bons verts.

Ce qui a permis à la Direction de Constellium d'avancer des propos inadmissibles et infondés sur notre secrétaire général.

Nous n'avons pas la même vision du syndicalisme : notre priorité reste les intérêts de tou.te.s les salarié.e.s, quelle que soit leur couleur syndicale, y compris la leur.

Nous, la CGT, étions présents et en grève pour soutenir le délégué FO de la fonderie qui a pris un jour de mise à pied et le technicien syndiqué FO convoqué à un entretien préalable à sanction ; nous l'étions aussi pour ne pas donner un avis favorable au licenciement d'un délégué de ce même syndicat ; nous nous sommes abstenus sur la rupture conventionnelle maison de l'ancien élu FO qui doit toujours 14 700€ aux salarié.e.s. Pour ce dernier, on ne peut pas dire que FO ait mis autant d'enthousiasme et de ferveur pour récupérer l'argent.

Sur les propositions financières et frauduleuse de la direction, nous sommes étonnés qu'une nouvelle fois, FO soit informé en détails sur des transactions soi-disant confidentielles. Si la CGT avait accepté, la direction se serait fait une joie de nous démolir dans la foulée.

Par contre l'histoire ne nous dit pas si des syndicalistes FO ont accepté ou pas des compensations financières pour services rendus ou autres, des postes préférentiels comme en journée, etc

Sans vouloir entrer dans la polémique du drame de 2013, nous avons le droit de penser qu'ils devraient plutôt regarder leur propre gestion des événements.

Sur ce dernier sujet du suicide de 2013, nous donnons rendez-vous aux salarié.e.s devant le palais de justice en janvier 2021 pour connaître toute la vérité.